

ENTRE RÊVES, RÉALITÉS ET NÉCESSITÉS, COMMENT L'HORLOGERIE AJUSTE SON AMPLITUDE SANS PERDRE SES REPÈRES ?

CIC2022

28 et 29 septembre, SwissTech Convention Center – Lausanne

Dans un monde en perpétuel changement, celui de l'horlogerie a continué à se développer et à se réinventer, indépendamment et malgré les perturbations conjoncturelles. Il s'est adapté et a montré qu'il était possible de continuer à créer, produire et vendre dans un contexte mondial tendu.

De cette mouvance ont émergé de nouveaux enjeux autour du climat, de l'écologie, de la durabilité.

Face aux enjeux climatiques et sociétaux actuels, que peut apporter l'industrie horlogère? Suit-elle les mouvements et participe-t-elle aux nouvelles vagues (écologie, mouvements féministes, etc.) ou est-elle au-dessus de cela, voire même à contre-courant? Tels seront les sujets abordés lors de notre congrès international pour tenter d'ajuster au mieux l'amplitude du battement de notre industrie horlogère.

Les conférenciers sont invités à soumettre des propositions traitant des sujets suivants :

- Le monde horloger pense-t-il suffisamment aux femmes? Aussi bien dans la vision stratégique du produit que dans les organigrammes des entreprises? Y a-t-il aujourd'hui un développement d'une gamme particulière de produits orientés spécifiquement pour les femmes?
- La garantie client. Au-delà d'un concept marketing, y a-t-il aujourd'hui une vraie différenciation technique qui permette d'augmenter la durée de vie des montres? Fiabilité des produits, matériaux inusables, etc. La notion de garantie client est-elle encore d'actualité et veut-on la faire évoluer encore plus largement?
- Vers une horlogerie plus verte. Durabilité et écologie. Quelle est la contribution de l'industrie horlogère? Économie circulaire, recyclage, circuits courts, etc. Quelles sont les attentes des clients et comment l'industrie horlogère y répond-elle ou compte-t-elle y répondre?
- Les salons horlogers. De plus en plus de marques horlogères se détachent des salons historiques pour créer leur propre événement. Y a-t-il encore une vision commune du contact avec la clientèle?

Notre Congrès s'adressant à un public issu de la technique, les conférences devront privilégier un contenu scientifique et stratégique plutôt que commercial.

Les conférences auront une durée de 15 minutes suivies de 10 minutes de questions du public. Elles feront l'objet d'une publication dans les Actes du Congrès International de Chronométrie 2022.

Soumission des résumés

Les propositions de conférences doivent contenir un résumé d'environ 150 à 200 mots décrivant les principaux aspects de la présentation envisagée. Un en-tête précisera le titre exact de la conférence, le nom et le prénom du conférencier de même que ses coordonnées professionnelles.

Les soumissions doivent être adressées par courrier ou par e-mail au secrétariat de la Société Suisse de Chronométrie jusqu'au **15 février 2022**.

La Commission scientifique se réserve le droit demander des informations complémentaires si le résumé fourni n'est pas assez détaillé. Lors de la sélection finale, la Commission scientifique portera une attention particulière aux propositions satisfaisant les objectifs de sensibilisation et de communication de la SSC, en relation avec le savoir-faire horloger.

Les soumissionnaires seront informés jusqu'au 26 mars 2022 de l'acceptation de leur présentation. Au même courrier seront jointes les instructions pour la rédaction du texte à publier dans les Actes de la Journée d'Étude.

D'avance merci pour vos propositions.

La Commission scientifique